



UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL-DE-MARNE (UPEC)

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL ACADÉMIQUE PLENIER

DU

LUNDI 28 JUIN 2021

Parmi les membres du conseil étaient présents ou représentés:

M. DUBOIS-RANDÉ, président

Collège A :

M. ANDUJAR Pascal

Mme ARAB Nadia

M. FERRE Vincent

M. FERTIGNE Vincent

Mme HANCOCK Claire

Mme LALEAU Régine

M. MATHIEU Claude

M. MELLOUK Abdelhamid

Mme NAILI Salah

M. ZIDI Mustapha

Mme ALLARD-POESI Florence représentée par M. MATHIEU

Mme BACHOUD-LEVI Anne-Catherine représentée par M. FUNALOT

M. BOFFA représenté par M. FRETIGNE

Mme CONDON Sylvie représentée par M. ZIDI

Mme HUE représentée par M. DUBOIS-RANDÉ

M. MELLOUK représenté par M. FRETIGNE

Mme PIRENNE Florence représentée par M. ZIDI

Collège B

Mme CHAMBEFORT Karine

Mme D'ANGLEMONT de TASSIGNY Alexandra

Mme DUPONT Lise

Mme GUIHARD Marina

M. LAHALLE Thibault

Mme LAIK Barbara

M. BOYER représenté par Mme HANCOCK

Mme PELTIER-LECULLEE Isabelle représentée par M. DUBOIS-RANDE

Collège des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATSS) :

Mme CORINUS Chantal

Mme GERME Gisèle

M. COSTES Bruno

M. GINTZBURGER

Mme GRAVE représentée par Mme CORINUS

Collège C

M. ALDHUY Julien

Mme CHAUVEL Séverine

Mme DI BIAGIO Claudia

Mme HARBELOT Isabelle

M. LEVREL Lucas

Usagers

Mme BRETON Camille

Mme FOURNY Nolwenn

Mme SEGUIN Marion

Personnalités extérieures

Mme HAMON Marie-Laure

Mme FISTAHL Carole représentée par Mme D'ANGLEMONT de TASSIGNY

Ont également participé :

- M. ARGOUD Dominique, Directeur de l'UFR SESS-STAPS
- Mme CADUSSEAU Josette, VP CFVU
- M. DEHAN Frédéric, DGS
- M. DUFLOT François, Directeur du service des systèmes d'information
- Mme DUPUIS Lisa-Lou, Chargée d'études et de projets, Service d'aide au pilotage et d'appui à la stratégie SAPAS
- M. GILBERT Simon, VP CR
- Mme HMAMOU Fadoua, Responsable des affaires institutionnelles, DAJG
- Mme HUMAIN-LAMOURE Anne-Lise, Directrice de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines
- M. KENADID Ilyas, Chargé de mission Projets stratégiques
- Mme MANENT Estelle, DAJG
- M. MOSCOVICI Jacques, Directeur de l'UFR Sciences et technologie
- M. PALAU Yves, Administrateur provisoire de l'Ecole internationale d'études politiques
- M. POLONOWSKI Emmanuel, Directeur de l'UFR Sciences Economiques et de Gestion
- M. THEVENET Laurent, Vice-président Relations internationales

SOMMAIRE

<u>1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT</u>	6
1.1. Point d'information du président	6
1.2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 6 avril et du 17 mai 2021 ..	6
1.3. Information relative au programme d'investissements d'avenir	7
1.4. Information relative aux projets de Graduate Programs	19
<u>2. FORMATION ET RECHERCHE</u>	42
2.1. Examen des dossiers du BQ-ERI et approbation des budgets alloués.....	42
<u>QUESTIONS DIVERSES</u>	59

La séance est ouverte à 14 heures 02 sous la présidence de M. DUBOIS-RANDÉ.

[NDR : La connexion de Monsieur DUBOIS-RANDÉ n'est pas très bonne. De très nombreuses courtes coupures ont rendu la transcription peu aisée.]

1. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1. Point d'information du président

M. DUBOIS-RANDÉ – Il s'agit de notre dernier CAC de l'année.

Je n'ai pas de point particulier à évoquer. Je ne vais pas vous reparler de la pandémie, du virus, du variant delta, parce que je pense que cela vous intéresse peu.

Je vous livre une information tout de même. Nous préparons la rentrée avec une note que nous allons discuter en CHSCT prochainement, l'idée étant de faire une rentrée en présentiel, mais peut être de façon *crescendo* pour laisser le plus possible le temps de se vacciner aux étudiants, aux personnels également, mais s'agissant des étudiants, cela peut être une façon d'éviter des clusters dès la rentrée.

Avez-vous d'autres points d'information ?

M. ZIDI – Non. De toute façon, un certain nombre de points d'information sont inclus dans d'autres éléments de l'ordre du jour, en particulier le PIA4, le plan IA, ainsi que les Graduate programs.

M. DUBOIS-RANDÉ – Nous pouvons donc passer au point suivant de l'ordre du jour.

1.2. Approbation des procès-verbaux de la séance du 6 avril et du 17 mai 2021

M. DUBOIS-RANDÉ – Avez-vous des remarques, des commentaires, des questions ? Y a-t-il des procurations ?

Mme HMAMOU – Madame FISTAHL a donné procuration à Madame d'ANGLEMONT de

TASSIGNY. Madame ALLARD POESI a donné procuration à Monsieur MATHIEU. Madame PIRENNE a donné procuration à Monsieur ZIDI. Madame CONDON a donné procuration à Monsieur ZIDI. Madame BACHOUD-LEVI a donné procuration à Monsieur FUNALOT. Madame GRAVE a donné procuration à Madame FLEURY. Madame PELTIER a donné procuration à Monsieur DUBOIS-RANDÉ.

M. DUBOIS-RANDÉ – S’il n’y a pas de remarque particulière, je propose de passer à l’approbation des PV.

Madame MANENT procède au vote.

Les PV des séances du 6 avril et 17 mai 2021 sont adoptés.

1.3. Information relative au programme d’investissements d’avenir

M. DUBOIS-RANDÉ – Nous avons demandé à Ilyas de nous présenter ce point. Ilyas se présentera, mais je précise qu’il a été recruté auprès de la (incompris) pour toute l’approche du PI4. Il nous donne un grand coup de main sur le volet excellence du PIA4. Il travaille sur la démarche qui consiste à examiner les différents PIA par lesquels l’UPEC pourrait être intéressée. Il pourra également être extrêmement précieux sur Érasme, qu’il connaît bien. Ilyas, pouvez-vous vous présenter ?

M. KENADID – Je suis arrivé à l’UPEC en mai dernier, avec un volet assez chargé sur la rédaction de l’appel à projets Excellences Érasme. Auparavant, j’étais dans une association qui réunit des universités de recherche intensive, qui s’appelait la CURIF puis qui a changé de nom pour devenir U10. J’y étais chargé de mission. Je suis diplômé de l’université Paris Est Créteil, de l’IAE, en master 2 en management et développement des universités.

Je vais faire une présentation très factuelle, peut-être un peu technocratique et je

m'en excuse, du PIA4, dont certains appels à projets ont déjà commencé à paraître, mais il semblait important pour l'équipe de Direction de refaire une mise à plat de ce qu'est réellement le PIA4 et de la façon dont l'UPEC pourra plus tard investir les axes développés dans ce programme.

Je ne vous ferai pas l'affront d'une explication détaillée de ce que sont les PIA. Ce sont des financements d'investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Les PIA vont sur des TRL de 0 à 10, de l'émergence de l'idée à la diffusion du produit sur le marché. Les PIA ont pour objectif de faire un lien entre la recherche publique et le monde de l'entreprise et le privé.

En termes de répartition du financement des PIA au fil des années, le PIA1 était à 35 milliards, le PIA2 à 12 milliards, le PIA3 à 10 milliards et le PIA4 à 20 milliards. Ce dernier présente une spécificité : au lancement le 8 janvier par le Premier ministre, il a été annoncé en même temps que le plan de relance. Ainsi, 11 milliards sur les 20 du PIA4 proviennent de France Relance. Cela signifie que ces 11 milliards doivent être utilisés avant 2022 puisque cela correspond à la durée du plan de relance. La mobilisation sur le PIA4 sera donc extrêmement forte sur départ du programme 2021-2022. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'appels à projets ont déjà émergé et que beaucoup de réponses ont déjà été construites.

Les maîtres mots que l'État a définis dans ce PIA4 sont agilité et simplicité. Nous verrons un peu plus tard si c'est réellement le cas. L'État définit ses stratégies d'investissement prioritaires tout au long du programme. Celui-ci est aussi arrivé en réponse à la crise sanitaire que nous avons connue. L'État adapte donc les appels à projets et les programmes dans le temps afin de faire face à des défis inconnus à ce jour. Comme nous avons pu le constater, nous n'étions pas forcément prêts à faire face à une situation comme celle que nous avons connue. Le PIA4 cherchera aussi à

pouvoir répondre à des situations nouvelles.

Le PIA4 se déploie sur deux programmes :

- le programme 424, l'innovation dirigée, doté à 7,5 milliards, qui va se concentrer plutôt sur la science ;
- le programme 425, l'innovation structurelle, doté à 12,5 milliards, qui va s'attaquer aux structures, à l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le volet innovation dirigée a deux objectifs :

- Identifier de grands enjeux socioéconomiques. Il s'agit là plutôt de l'État en partenariat avec les organismes de recherche et tous les opérateurs de la recherche publique.
- Financer les investissements exceptionnels.

Il y a cinq mécanismes de financement, que je ne vais pas détailler, parce qu'ils sont assez complexes, mais il faut savoir que les appels à projets pourront faire appel à l'un ou à plusieurs de ces mécanismes de financement. Celui que vous connaissez sans doute le mieux est celui des PEPR (Programmes et équipements pour la recherche), qui s'appelait auparavant PPR, doté ici de 3 milliards d'euros.

Le volet innovation dirigée se décline sur de grandes stratégies nationales qui peuvent faire appel à un ou plusieurs des mécanismes de financement. Quatre ont déjà été initiés. Vous les avez vus, je pense. Desancements ont été effectués par le Président de la République et par le Premier ministre. Il s'agit de l'hydrogène décarboné, la cybersécurité, le quantique, et l'axe enseignement et numérique.

Onze stratégies d'accélération sont en cours de définition.

Une grande consultation, qui a été clôturée le 25 mai dernier, cherchait à définir des PEPR exploratoires, plutôt sur des TRL plus bas. 67 lettres d'intention ont été reçues

par le SGPI, avec un ou plusieurs porteurs. Il transparait en filigrane dans l'ensemble de ce volet innovation dirigée que ce sont les organismes de recherche qui ont pris un peu la main sur ce volet puisqu'ils ont déposé 51 lettres d'intention, dont 26 pour le CNRS à lui seul, quand les universités en ont déposé 30. Cela signifie que les universités doivent pouvoir s'associer aux organismes nationaux de recherche dans la construction des PEPR.

Pour donner une vision un peu plus claire, j'ai choisi de détailler deux stratégies nationales.

- La stratégie nationale sur les technologies quantiques, lancée par le Président Macron en début d'année, correspond à un engagement global de 1,8 milliard d'euros, avec à l'intérieur, un PEPR pour 150 millions d'euros, un volet soutien à l'entrepreneuriat pour 120 millions d'euros, de l'accompagnement au déploiement industriel pour 350 millions d'euros et du financement de bourses de thèses, de post-doctorats, etc.

Il faut comprendre que les stratégies nationales sont édictées au niveau de l'État et qu'elles se déclinent ensuite sur plusieurs appels à projets, un appel à projets sur les PEPR, de l'entrepreneuriat, etc.

- La stratégie pour l'enseignement et le numérique est un peu différente. C'est la seule stratégie qui implique l'université dans sa coordination, Aix Marseille Université en l'occurrence. Toutes les autres stratégies nationales sont pilotées uniquement par les organismes nationaux de recherche, d'où l'importance de la coordination avec eux.

Cette stratégie n'a pas été publiée en détail par le gouvernement pour l'instant. Néanmoins, un AMI démonstrateur numérique dans l'enseignement supérieur (DemoES) a été clôturé début mai et sera doté de 10 millions d'euros par projet.

L'UPEC avait ici déposé un projet. Les stratégies nationales ne sont pas encore forcément détaillées, que ce soit au journal officiel ou sur le site du gouvernement, mais des appels à manifestation d'intérêt émergent déjà pour que les établissements d'enseignement supérieur puissent y répondre. Cette coordination est compliquée puisqu'on n'a pas la vision d'ensemble. Néanmoins, les points précis de ces stratégies nationales sont déjà en cours de parution.

Le volet structurel sur lequel nous avons déjà commencé à travailler, notamment avec l'appel à projets Excellences, a deux objectifs :

- Faire de la France le terreau le plus fertile et attractif en Europe pour les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les entrepreneurs. Ils se déploient en deux axes qui eux-mêmes se découpent en plusieurs mécanismes de financement. Le premier axe est le financement de l'écosystème d'ESRI, doté de 4,25 milliards d'euros. Le deuxième axe est l'aide à l'innovation, doté de 35 milliards d'euros. Le deuxième axe est l'aide à l'innovation, doté de 3,5 milliards d'euros qui se découpent avec des moyens de financement différents.

J'ai choisi de faire un focus sur l'axe financement de l'écosystème d'ESRI puisque c'est celui sur lequel nous avons eu le plus d'informations et qui va peut-être nous occuper un peu plus dans les prochaines semaines et prochains mois. Il se découpe en quatre volets :

- Accompagner la différenciation des sites de l'ESRI et reconnaître l'excellence sous toutes ses formes. Vous l'avez reconnu, il s'agit de l'appel à projets Excellences auquel l'UPEC a répondu, qui s'est clôturé au début du mois de juin et dont nous attendons la réponse. Je crois que vous y avez beaucoup participé dans la définition.
- Soutenir la diversification des ressources dans l'enseignement supérieur et la recherche. Plusieurs axes sont développés. Le SGPI et le ministère vont chercher à

accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans la diversification de leurs financements, de leurs ressources, que ce soit par la création de bureaux Europe au sein des directions et des services, la transformation des services de formation continue, et un soutien aux fondations et aux services de mécénat. Ce soutien aux fondations viendra par un abondement temporaire qui se fera pour chaque euro reçu où une partie d'euro sera complétée par l'État pour abonder cette levée de fonds.

– J'ai volontairement passé la partie favoriser l'innovation dans l'enseignement scolaire puisqu'elle ne nous concerne pas réellement.

– Poursuivre le soutien aux structures et actions relevant des politiques de recherche, de valorisation de la recherche et d'enseignement supérieur, financées par les PIA précédents. Il s'agit de la continuité des différents objets des précédents PIA qui ne s'arrêtent pas directement puisqu'ils sont construits dans la durée. Cela va être les IRT, les IHU, les RHU, etc.

Voilà pour cette présentation très factuelle, qui ne prévaut pas d'une quelconque stratégie de réponse de l'UPEC qui vous sera probablement présentée par l'équipe politique à la suite de cette présentation et peut-être dans d'autres. Je suis disponible pour répondre à vos questions.

M. DUBOIS-RANDÉ – Merci. À ce stade, il s'agit d'un point d'information. On observe que le plan de relance peut avoir un effet vague, c'est-à-dire que beaucoup d'appels vont tomber. Il faut se préparer le plus possible en anticipation, ce qui n'est pas simple. Cela signifie que nous soyons plus grésés, au sens d'un voilier, pour pouvoir affronter ces tempêtes d'appels d'offres qui maillent maintenant le paysage de l'ESR. On peut le regretter, mais nous sommes obligés d'y faire face en tant qu'établissement.

Avez-vous des questions ?

M. LEVREL – J'ai une question sur un élément du diaporama. Sur la diapositive 5 « volet innovation dirigée », il est écrit qu'il y a eu une grande consultation pour définir des PEPR exploratoires. Je vois 30 réponses d'universités. Je souhaitais savoir qui a été consulté ? Le gouvernement n'a-t-il consulté que la CURIF par exemple en écartant les universités de banlieue comme nous ? Ou est-ce que vraiment tout le monde a été consulté ? Je ne pense pas que nous en ayons parlé en CAC.

M. KENADID – La consultation était tout à fait ouverte sur le site de l'ANR. L'UPEC n'y a pas répondu. Néanmoins, ce ne sont pas que les universités de la CURIF ou d'U10 qui ont répondu. Je crois que Paris Saclay a effectué deux propositions, mais à côté, l'université de Picardie Jules Verne en a effectué une ou deux, l'université d'Orléans également. Ce ne sont donc pas que les universités dites de recherche intensive qui ont répondu, mais bien l'ensemble des universités sur le territoire.

M. DUBOIS-RANDÉ – En fait, les dés sont totalement pipés dès le départ. Les organismes ont la main. C'était d'une grande confusion et certaines universités ont essayé de s'y infiltrer. Cela a fait l'objet d'un débat en CPU. Nous avons été contactés, mais des collègues de l'UPEC étaient impliqués dans l'écriture de PEPR. Pour le moment, ces PEPR sont passées dans les fourches caudines et c'était à titre individuel comme expert ou telle discipline. À ce stade, nous ne savons pas si l'UPEC sera retenue. Nous souhaitions pouvoir répondre à un PEPR autour d'un projet (coupure), dont nous vous avons parlé, mais nous n'avons finalement pas été encouragés à le faire du fait que l'organisme INSERM prenait position et que l'on verrait dans un deuxième temps.

Globalement, dans ce qui va se passer dans les projets retenus dans le cadre de ce que l'on sait aujourd'hui de ces retours des différents PEPR, les dés étaient totalement pipés d'avance. L'UPEC n'avait aucune chance, sinon d'apparaître comme partenaire de PEPR et non pas comme porteuse d'un PEPR. Globalement, ce sont les organismes

qui définissaient avec l'État les universitaires porteuses.

M. GILBERT – Dans le cadre de discussions qui ont eu lieu notamment avec Gilles BLOK, il est apparu que les dossiers qui ont vocation à être présentés à l'État donnent déjà lieu à des discussions depuis plus d'un an. Quand Jean-Luc indique que c'est pipé, cela veut dire qu'en réalité sont candidats ceux qui ont déjà un dossier très prêt, très structuré.

M. DUBOIS-RANDÉ – Il n'y a pas beaucoup d'universités et celles dont parle Ilyas...

M. GILBERT – Ce sont les très grosses universités de recherche intensive qui sont clairement privilégiées par cet appel à projets. Cela n'empêche pas que d'autres de taille plus restreinte peuvent candidater, mais il ne faut pas avoir d'illusion sur le résultat.

M. KENADID – Tout à fait. Sur la vague 1 des PEPR exploratoires, 20 projets seront probablement retenus. Comme l'indique Jean-Luc, les dés sont tellement pipés que la vague 2, qui devrait arriver aux alentours d'octobre, novembre, a déjà été quasiment constituée avec des projets restants de la vague 1, de cette première vague qui a été clôturée au 25 mai.

M. GILBERT – Si nous disons que les dés sont pipés, ce n'est pas forcément une critique. Cela veut dire aussi que cela tient à la nature de cet appel à projets qui vise à la structuration de projets de très grande envergure et que les acteurs qui vont être les pilotes de ces projets ont un poids écrasant dans le cadre de l'environnement national ESR. Cela explique aussi que certaines universités qui ont candidaté l'ont sans doute fait en n'ayant pas compris cet élément du contexte.

M. DUBOIS-RANDÉ – En même temps, nous avons participé très largement à ces PEPR, beaucoup dans le domaine santé, mais aussi dans le domaine campus spatial par exemple. L'UPEC était vraiment très présente dans ces écritures. J'espère que nous

serons partenaires. De toute façon, il y aura dans ces PEPR des lignes d'appels d'offres sur lesquels nous pourrons aussi réagir et là, nous serons présents. Je pense que c'était surtout pour porter quelque chose de taille nationale. Après, nous n'étions pas forcément de présence immédiate.

M. MELLOUK – Au travers de la présentation qui est faite, je me pose une question. L'UPEC a-t-elle déposé un projet dans le cadre de cet appel ou pas encore ? Je crois comprendre qu'une date est déjà passée.

M. DUBOIS-RANDÉ – De quel appel parles-tu ?

M. MELLOUK – Le PIA.

M. DUBOIS-RANDÉ – Sur le volet Excellences, nous l'avons déposé depuis un moment. Le juin, c'était le projet que l'on a appelé Érasme, qui a d'ailleurs été présenté en congrès, en CA, en CAC, et qui a été déposé sur le site de l'ANR le 10 juin. Cela a été un projet avec des groupes de travail, avec des remontées, que nous avons écrit en un peu plus d'un mois et qui aujourd'hui est déposé, avec, je pense, de bonnes chances de l'avoir. Nous avons demandé 26 millions. C'est un projet qui, avec l'effet de valorisation, est plutôt de l'ordre de 40-50 millions, mais nous avons demandé 26 millions d'euros à l'État pour accompagner l'UPEC sur tout ce qui est autour de l'engagement de la formation, de la recherche. Je ne vais pas refaire la présentation, mais nous aurons les réponses en septembre et nous aurons l'occasion d'en reparler. Mais nous avons effectivement déposé ce projet.

C'est le gros projet PIA. Ensuite, il y a eu des projets PIA disciplinaires, des projets sur les piles à hydrogène. Nous avons déposé un projet numérique, DemoES, que nous avons appelé Projest, avec l'équipe du CIDP et le VP numérique. Nous n'avons pas de réponse aujourd'hui pour ce projet. Un projet BPI santé numérique a été déposé.

C'est pour cela que je t'ai interpellé sur ton SMS de ce matin pour savoir si tu avais déposé. L'UPEC peut déposer, mais vous pouvez être partenaires aussi indépendamment de l'UPEC. Nous ne sommes pas toujours au courant. C'est pour cela que c'est bien d'être informé si vous êtes parties prenantes de projets de type PIA4, cela nous intéresse. Normalement, nous devons signer sur les partenaires, mais c'est pour cette raison que je te posais cette question sur ton domaine.

M. MELLOUK – Cela soulève peut-être une autre question, que l'on définisse ensemble, au sein du conseil académique, une manière de procéder de façon à ce que la communication se fasse simplement, que l'on ait les informations au niveau central, qu'on les ait aussi au niveau de la base. Je suis tout à fait d'accord avec ce qui a été dit tout à l'heure. Beaucoup de projets sortent dans le cadre de ces appels. Je pense que pas mal de collègues de l'UPEC déposent, à la fois en central et au niveau individuel. L'idée était de voir comment améliorer cette communication entre nous.

M. DUBOIS-RANDÉ – Je ne vois pas de quel projet tu parles. Le projet volet Excellences a été présenté à différents endroits, en congrès, en CA. Il y a eu des groupes de travail, 80 personnes mobilisées.

M. MELLOUK – Je ne parle pas de cela. Ce n'est pas du tout ce que je dis.

M. DUBOIS-RANDÉ – Nous n'avons pas déposé de PIA4 en dehors de ce projet autour de l'éducation, porté entre autres par le CIDP et auquel un certain nombre de collègues ont participé. Cela s'appelait DemoES. Après, il y a peut-être des collègues qui déposent des PIA4 et je serais ravi de le savoir. Le CAC est l'espace de communication. Par contre, au niveau de l'UPEC, nous n'avons déposé que le volet Excellences.

M. MELLOUK – Tout à fait. Les projets dont tu parles sont effectivement des projets que nous avons déjà vus en CAC, mais je parlais de manière générale. Il existe

plusieurs vagues dans le PIA4. La question est : est-ce qu'il y a une organisation en interne de manière à pouvoir augmenter les chances de dépôt de ces projets-là et le succès pour l'université ? C'était cela le sens de ma question.

M. DUBOIS-RANDÉ – Je vous rappelle le site de l'ANR, que nous consultons tout comme vous. Nous n'avons pas la science infuse. Le site de l'ANR est le site où figurent les PIA. C'est accessible à tout le monde. Pour les PIA dont parlait Ilyas, beaucoup de choses vont arriver dont on n'a pas idée et sur lesquelles nous sommes mobilisés, en particulier la suite des volets Excellences où il y aura l'équivalent d'un grand appel d'offres qui concernera essentiellement l'INSPE et que pourra porter Denis ALAMARGOT. Nous n'avons pas de contours, mais nous pouvons penser que ce sera très proche de ce qui avait été déposé par l'UPEC (inaudible-coupure). Nous savons que cet élément va exister, mais nous n'avons pas aujourd'hui un fifrelin de document d'appel d'offres.

Il existe un projet sur la diversité des ressources, sur laquelle nous n'avons pas la moindre communication. Nous savons qu'il y aura un élément autour de l'Europe, comment dimensionner une université pour qu'elle réponde à des appels d'offres Europe, comment développer la formation continue. Mais pour le moment, nous n'avons pas un fifrelin de document.

Il y aura des PIA thématiques. Il y aura des PIA sur les piles à hydrogène. Je pense que nos collègues chimistes sont extrêmement en éveil, car ce sera très en interaction avec le CNRS.

Il y a des projets plus santé, avec le ministère de la Santé, le MESRI et l'INSERM, pour lesquels les collègues sont en action au niveau de l'UFR. C'est souvent avec l'INSERM Transfert, l'INSERM ou l'AP-HP. Les PIA4 ne sont pas exclusifs UPEC.

Nous vous faisons passer tous les appels d'offres auxquels nous pensons que vous

pouvez participer. D'ailleurs, le CAC aura une présentation de ces appels d'offres lorsque nous pensons pouvoir y répondre. Pour les PEPR sur la question de Lucas, les dés étaient pipés. Il fallait une dimension nationale et cela était porté par les organismes. Cela a fait l'objet de grands débats et de remontées par rapport à la CPU et au ministère. Nous pouvons être partenaires sur un certain nombre de PEPR, mais sur les projets de dimension nationale comme la physique quantique, les transports, santé publique au sens très large, les organismes étaient porteurs. Très peu d'universités sont porteuses. Là encore, cela figure sur le site de l'ANR. Nous ne pouvons pas aller plus loin que les communications que nous suivons tout comme vous. Je ne sais pas si j'ai répondu à toutes tes questions.

M. MELLOUK – Oui. Merci, Jean-Luc, pour ces précisions. Je pense que les collègues sont informés de cette manière et on peut passer un certain nombre d'informations au niveau de la base. Comme je le disais ce matin, il y a aussi la possibilité que les collègues puissent monter des projets, pas forcément portés par l'UPEC, mais dans le cadre de consortiums qui se montent. La question était de savoir comment cette information pouvait revenir après vers le central.

M. DUBOIS-RANDÉ – Nous suivons le dossier. Beaucoup d'éléments sont aussi portés par les laboratoires directement. Dès que nous avons les informations par les laboratoires, nous les présentons ou nous les faisons présenter. Mais certains collègues peuvent aussi participer par un laboratoire. Si cela passe par un organisme, si l'UPEC est partenaire, elle signera forcément l'accord de consortium, si elle n'est pas partenaire, c'est la liberté des collègues, la liberté académique (inaudible-coupure).

S'il n'y a pas d'autre question, je vous propose de passer au point suivant.

1.4. Information relative aux projets de Graduate Programs

M. ZIDI – Comme nous nous y étions engagés, il s’agit de revenir vers vous concernant le processus de construction des projets de Graduate Programs.

La première diapositive rappelle ce qui était indiqué dans l’appel à projets en interne, qui date de plusieurs semaines maintenant, avec plusieurs retours de collègues et de structures (composantes et laboratoires). 15 projets nous ont été remontés sous forme de fiches.

Les critères pour construire les Graduate Programs sont les suivants :

- sur la recherche, le potentiel de forces de recherche mobilisées ;
- sur la partie formation qui correspond à de l’attractivité, des items relativement clairs sur la réussite des étudiants, le taux d’insertion professionnelle, le versant international au travers la mobilité, etc.

Plus précisément, il avait été demandé aux collègues :

- d’identifier clairement la composante porteuse du projet et les composantes associées,
- les laboratoires qui vont avec,
- l’existant en formation, en particulier sur les parcours de master existants.

Il s’agissait aussi de savoir si les projets étaient concernés par les axes stratégiques de l’université et quelle école doctorale était concernée.

Dans le cadre de ces fiches d’information, nous souhaitons avoir des précisions sur les partenaires extérieurs, nationaux ou internationaux, les acteurs socioéconomiques, puisque, comme nous allons le voir, les aspects financiers sont à considérer pour ces Graduate Programs.

Tel est globalement le cahier des charges qui avait été défini dans le cadre de l'appel à projets.

Où en sommes-nous ?

Quelques présentations ont été effectuées en CAC et en CODIR sur l'état des remontées des différents projets. Nous avons eu une première réflexion en équipe politique sur la pertinence des projets remontés. Nous les avons donc catégorisés. Pour certains, il s'agissait de les regrouper, d'autres étaient pertinents dans leur configuration première et pour un certain nombre, il convenait de les consolider.

Le processus que nous avons adopté est le suivant. L'appel à projets qui est parti du central a transité par les composantes et les laboratoires. Les retours sont revenus directement en central. Des discussions ont eu lieu surtout au niveau de l'information qui, pour certains projets, n'avait pas été complètement partagée. Il a donc été décidé au niveau de la Direction de rencontrer les porteurs de projet pour avoir certaines clarifications. Ainsi, depuis un certain temps, nous les avons tous rencontrés – ce matin pour les derniers.

- Il s'agissait donc de reprendre avec eux les éléments essentiels des fiches projet, de bien comprendre le pourquoi de ce projet de Graduate Programs, car un certain nombre d'interrogations sont apparues.
- Les atouts du projet à mettre en avant, sur le versant pédagogique, la recherche ou le partenariat.
- Les éléments différenciants, originalité du projet.
- Un état des lieux de l'offre de formation existant dans le domaine, en local au niveau de l'UPEC, au niveau régional, en France, voire à l'échelle internationale.
- Il s'agissait aussi d'avoir des informations plus précises sur le vivier d'étudiants

concernés par le projet de Graduate Programs.

- Nous souhaitons également avoir de premiers éléments d'information sur l'insertion professionnelle. Nous avons eu quelques éléments dans les fiches, mais il s'agissait là d'avoir un peu plus de précisions, en particulier sur les métiers visés puisque dès le M2, il devrait y avoir une insertion professionnelle possible.
- Nous avons aussi discuté d'éléments calendaires avec les porteurs de projet.

Ces réunions étaient relativement courtes, de 45 minutes. Encore, une fois, nous avons voulu aller à l'essentiel pour avoir une clarification par rapport aux fiches, qui sont assez globales. Nous ne sommes pas encore dans le contenu des programmes ou dans l'organisation.

Quelle est la suite du processus ?

Il va s'agir, dès septembre, d'organiser des réunions avec ces mêmes porteurs de projet, les directions de composantes concernées par les projets qui nous ont été remontés et les directions de laboratoire. Il s'agira de positionner le projet en question par rapport à l'offre de formation existante, l'adossement recherche et les partenariats, c'est-à-dire les critères premiers pour ces projets de Graduate Programs. Il s'agira également de définir collectivement une méthode de construction du projet puisqu'il s'agit de mettre en place les Graduate Programs à la rentrée 2022. Il y aura donc aussi des éléments financiers à discuter.

La page 4 présente un résumé des différents projets de Graduate Programs, avec les noms des porteurs que nous avons rencontrés. C'est une synthèse de ce que nous avons discuté lors d'un dernier CAC.

- Un premier projet correspond au regroupement de deux projets autour d'une école socio-environnementale, projet porté par Sylvie THORON, Patrick SAVIDAN pour le premier projet, et Marie-Albane de SUREMAIN, Maryvonne DUSSAUX et Philippe

GOEME pour le second.

La réunion que nous avons eue avec les porteurs a définitivement conclu à ce regroupement avec les interactions fortes qui permettent de proposer un Graduate Program, qui entre bien en résonance avec le projet du PIA4 ERASME déposé récemment.

Je ne vais pas reprendre le détail du tableau. Vous y trouvez les composantes concernées, dont certaines ont été contactées et dont d'autres le seront, les laboratoires, les axes stratégiques, les écoles doctorales et l'offre de formation en tous les cas au niveau master existant.

– Le projet 2 est le projet GPEDI (program for equality, diversity and inclusion). Il entre aussi en résonance avec le volet Excellences du PIA4, ERASME. Il est porté par Karine BERGES, Sylvie CIABRINI, et Francine NYAMBEK-MEBENGA. Il porte sur la problématique d'inclusion, de diversité, d'égalité. Je ne vais pas non plus reprendre l'objectif du projet, cela a déjà été présenté lors du dernier CAC.

Vous avez les composantes concernées, les différents laboratoires, les axes, les écoles doctorales et les parcours existants.

– Le projet 3 est un regroupement. Nous avons eu une discussion avec Joëlle ADEN, Denis ALAMARGOT et Xavier APARICIO qui nous avaient présenté séparément deux projets de Graduate Programs. Ceux-ci concernent principalement des sciences cognitives dans le domaine de l'enseignement. Nous avons pu converger sur un projet commun, à construire bien entendu, mais dont on voit le fil conducteur commun au travers des deux projets initiaux de façon à obtenir un projet plus conséquent et fédératif. Ce projet pourra rentrer dans le volet formation PIA4 qui correspondra à un futur AAP. Ce sont là des discussions que nous aurons avec les collègues, les composantes et les laboratoires concernés.

– Le projet 4 est initialement un regroupement autour de l’intelligence artificielle. Je ne vais pas entrer dans le détail du projet puisqu’il s’agit là d’une photographie avant la réunion de ce matin. Jean-Luc interviendra un peu plus tard pour situer ce projet dans un cadre beaucoup plus global, que l’on appelle Plan IA.

– Initialement, comme nous l’avions présenté lors d’un CAC et proposé de regrouper les projets 5 et 6 pour n’en former qu’un. Le premier portait sur les transitions internationales et l’entreprise de demain. Le second portait sur les matériaux pour le futur et la gestion et risques entrepreneuriaux. Après discussions avec les collègues, Philippe FROUTE, Jean-Félix DURASTANTI, Daniel GRANDE et Emmanuelle DUBOCAGE, des arguments convaincants ont été avancés pour aller à l’encontre du regroupement initialement prévu. Ainsi, ces projets peuvent être construits séparément même si des intersections au travers d’enseignements communs pourront être mis en place. Ces projets étaient donc initialement vus en un seul et nous partirions donc sur deux projets séparés.

– Les projets 7 et 8 sont deux projets séparés : celui porté par Frédéric RELAIX autour des maladies rares, de la médecine régénérative, et celui qui tourne autour des enjeux politiques et juridiques du numérique. Ce dernier a à voir également avec le plan IA. et pourra renforcer ce plan que nous souhaitons assez pertinent.

– Le projet 9 concerne le patrimoine et la conservation de la mémoire. Il est porté par Nathalie GOROCHOV et Anne RAFFARIN. Il sera soutenu avec deux composantes concernées, LLSH et INSPE et plusieurs laboratoires.

Dans la cartographie première, nous arrivons donc à neuf projets. Nous reviendrons sur ceux qui tournent autour de l’intelligence artificielle dans quelques minutes.

Je crois que nous avons déjà présenté la dernière diapositive lors d’un CAC. Il s’agit des moyens qui seront débloqués pour les projets de Graduate Programs, en

particulier des allocations doctorales dédiées, avec une montée en charge sur trois ans. Aucun chiffre n'est indiqué puisque des arbitrages vont être effectués dans les prochaines semaines.

À chaque fois notre discours a été clair avec les porteurs de projet, il s'agira aussi de trouver du cofinancement. Nous avons insisté sur le versant du partenariat. L'UPEC ne pourra pas tout financer, mais amorcera différents projets. L'amorce se fera avec les allocations doctorales, un budget de fonctionnement qui permettra de financer des colloques, des séminaires, des bourses de mobilité. Les collègues pourront participer aux appels à projets locaux – comme l'ont fait des porteurs d'un projet de Graduate Programs que nous avons financé dans le cadre du BQ-ER – que ce soit dans ce cadre, dans le cadre d'autres appels à projets sur les professeurs invités. Il existe donc un certain nombre de dispositifs de soutien au sein de l'UPEC qui permettent de dégager du budget pour des actions précises et qui pourront être favorisés dans le cas des projets de Graduate Programs d'abord en construction jusqu'à septembre 2022 et par la suite lorsque nous serons en phase vraiment opérationnelle.

Voilà donc en résumé l'état d'avancement de ce dossier qui n'est qu'au début de sa construction et qui s'accéléra en septembre avec des réunions qui regrouperont les directeurs de composantes, les laboratoires concernés et les porteurs de projet de façon à construire des projets partagés autour du Graduate Program.

Il s'agit donc d'un point général que nous souhaitons faire aujourd'hui sur ce dossier. Nous en ferons d'autres lors d'autres CAC.

M. DUBOIS-RANDÉ – Avez-vous des questions, des remarques ou des interventions ?

Mme CHAUVEL – Merci pour cette présentation. J'avais une question sur la dernière diapositive, les moyens que tu as évoqués et surtout les moyens en termes d'enseignement. Est-ce différent pour chaque projet ? Comment cela se passe-t-il ?

Il y a les porteurs de projet, mais il va y avoir besoin de ressources en termes d'enseignants-chercheurs. Quelles sont les règles pour pouvoir intervenir dans ces programmes, sachant qu'il n'est pas toujours simple d'intervenir d'une composante à l'autre ?

M. ZIDI – C'est un débat récurrent au niveau de l'UPEC sur le fait que des collègues souhaitent intervenir dans d'autres programmes. Là, je pense que vous avez compris la philosophie générale. Il s'agit de décroisonner, de faire travailler les gens ensemble. Il faut tendre vers cet objectif.

Après, dans les constructions, nous ne sommes pas actuellement au niveau des maquettes, même si pour certains Graduate Programs, il y a beaucoup d'intervenants, en particulier de l'étranger. Pour certains, on part de l'existant et il y a beaucoup de mutualisations. Pour d'autres, ce sont des enseignements nouveaux. Mais nous n'en sommes pas encore là sur un tableau à deux colonnes avec les enseignements dans une première colonne et avec qui assure l'enseignement et sous quelle forme dans l'autre. Il est sûr qu'il n'y a pas de règle d'emblée. Il y a des chances pour que l'architecture ne soit pas nécessairement identique. De toute façon, il faudra des moyens autour des Graduate Programs, des moyens d'amorçage côté UPEC et moyens à trouver. Après, sur les sujets de postes, c'est une discussion future, nous n'en sommes pas encore là.

M. MATHIEU – J'aurais une question de compréhension. Dans les projets 5-6, je n'ai pas compris la cohérence entre « nouveaux matériaux » et « risques entrepreneuriaux ». Quelque chose m'échappe sans doute, mais cela ressemble un peu au mariage de la carpe et du lapin. Je ne vois pas très bien la cohérence des deux thématiques.

M. ZIDI – Il n'y a pas de mariage, il y a eu des « fiançailles » mais finalement pas de

« mariage ». En effet, il y a d'abord eu des discussions entre les porteurs initialement pour éventuellement se regrouper, en particulier sur les aspects entreprises de demain que l'on pouvait prévoir des deux côtés. Depuis les rencontres que nous avons eues en juin avec les différents porteurs, il s'agit bien de projet 5 et projet 6, vraiment séparés, alors qu'initialement, ces deux projets étaient bien proposés regroupés.

M. MATHIEU – Très bien. Je suis rassuré.

On a parlé des moyens humains en termes d'enseignement et de recherche, mais tout cela me semble aussi générer des moyens en termes de personnels administratifs. Il va falloir forcément mettre un peu de moyens sur ce plan. Comment voyez-vous cela ?

D'autre part, je ne vois pas très bien comment cela s'articule par rapport à l'UPEC. Il y a tout de même des formations en apprentissage. Je l'ai déjà souligné, je ne vois pas comment ces éléments peuvent s'articuler et les collègues qui sont impliqués dans l'apprentissage sont, me semble-t-il, un peu mis de côté dans ces Graduate Programs. Y a-t-il une solution ? N'y en a-t-il pas ? Pourriez-vous m'éclairer ?

M. DUBOIS-RANDÉ – D'abord, c'est une offre de formation et vous avez bien compris qu'il y a un master privilégié et qu'autour de ce master, il y a de la transversalité. Ce ne sont pas forcément des parcours. Cela peut être aussi des séminaires d'été ou un certain nombre de choses. Toujours est-il qu'il y a des moyens autour de master doctorat ou des mobilités internationales. C'est l'approche moyens. Il n'y a d'ailleurs pas forcément de mobilisation beaucoup plus complexe au niveau d'une composante sur l'articulation de ces Graduate Programs. Le fonctionnement pourra aussi servir à accompagner la mise en place des Graduate Programs.

Ensuite, l'apprentissage n'est pas exclu. Nous avons déjà répondu à cette question, il n'y a pas de réserve en la matière. S'il y a des masters avec des éléments

d'apprentissage, ils sont les bienvenus. Un Graduate Program sert à donner à un étudiant qui est dans un circuit globalement de filière (coupure–inaudible)... de partie sur sa discipline propre, mais également d'être accompagné de façon transversale pour enrichir sa formation et ses compétences sur le fait qu'il est plus armé. Par exemple, nous verrons tout à l'heure « informatique, droit et numérique ». Il peut y avoir un certain nombre d'articulations, qui existent d'ailleurs plus ou moins à l'UPEC, et qui permettent autour des Graduate Programs d'avoir une lisibilité pour l'extérieur et pour l'étudiant. C'est l'élément clé de l'accroche Graduate Programs.

Ce n'est pas fait pour complexifier, mais pour mettre en lumière un parcours plutôt inspiré par une composante. On le voit très bien pour la partie matériaux. Des collègues se mettent ensemble en disant qu'il y a là quelque chose d'intéressant à faire. Cela enrichit un master existant et cela permet de donner une autre dimension, à géométrie variable, à architecture variable. Il ne s'agit pas de multiplier les parcours, bien au contraire. Cela peut être des accroches plus proches de séminaires, de modules complémentaires. En vitesse de croisière, ce sont trois allocations doctorales supplémentaires fléchées et des bourses, des gratifications master, de la mobilité internationale. Quelque part, c'est un effort de l'université pour mettre cela en lumière.

Cela n'exclut absolument pas, bien au contraire, tout ce qui va être apprentissage, y compris tout ce qui va être suivant les acteurs. Cela peut être aussi des bourses CIF dans le cadre des thèses. Rien n'est fermé, bien au contraire. L'idée est vraiment de mettre en lumière un enseignement où une composante va trouver (coupure) dans sa composante et dire : il y a là une vraie visibilité pour l'étudiant à l'extérieur, pour les collègues à l'université et pour les autres à l'extérieur de l'université. C'est vraiment cela la finalité.

M. ZIDI – Pour certains Graduate Programs, les collègues ont pensé à des DU qui

permettraient d'asseoir le versant financier entre autres, mais pas que pour cela. De la formation continue est aussi prévue. C'est à construire et à organiser. C'est l'objet des réunions de rentrée, nous en seront plus par la suite. Pour l'instant, ce ne sont que des idées. Après, la mise en œuvre sera le gros du travail.

M. DUBOIS-RANDÉ – Les collègues ont beaucoup adhéré à cela puisque nous avons eu une quinzaine de propositions. Aujourd'hui, nous en avons neuf aujourd'hui et nous avons prévu un financement (coupure inaudible) pour cela. Je pense qu'il y a quelque chose d'intéressant, que nous allons construire, et nous avons tout de même du temps pour le construire. Nous souhaitons une composante qui porte le Graduate Program, que ce soit des études d'impacts et que s'il y a des impacts avec d'autres composantes, tout soit bien préparé en amont, que les architectures soient claires, que ce soit quelque chose de consensuel entre les collègues.

M. LEVREL – Ma première question porte sur la dernière diapositive où il est question de financements. Certains projets sont indiqués comme financés par le PIA. Or, si j'ai bien compris, le dossier PIA de l'UPEC a été déposé il y a deux semaines. Les projets semblent être dans une phase très en amont et très peu construits dans le détail.

M. DUBOIS-RANDÉ – Le projet PIA4 Érasme compte 25 pages. Il ne s'agissait pas de s'étendre, de parler de fiches de Graduate Program. Nous avons donc plutôt mis une enveloppe assez libre pour les collègues, une enveloppe formation recherche de l'ordre de 6 millions d'euros sur l'ensemble du PIA, qui permet à des collègues d'enrichir le programme. Nous n'avons pas ciblé le Graduate Program. Il faut tout de même qu'il soit en rapport avec le principe de l'engagement. Nous avons un certain nombre de conditions relativement souples. Certains Graduate Programs étaient assez proches de l'idée sociétale, de justice sociale que l'on souhaitait donner au projet PIA4, qui est réellement un projet d'interaction avec les communautés, avec beaucoup de place donnée aux communautés, aux étudiants, aux collectivités, etc.

Nous avons donc mis le fait de pouvoir accompagner des Graduate Programs sans préciser lesquels dès l'instant où ils étaient en rapport avec le projet. Par exemple, la pile à hydrogène ou la physique quantique ne l'étaient pas tout à fait. En tout cas, certains projets qui ont été présentés correspondaient assez bien aux transformations sociales, environnementales. Nous n'avons donc pas ciblé, cela tenait en deux lignes. Cela fera l'objet de discussions ultérieures.

M. LEVREL – Tu évoquais le dossier PIA qui a été déposé. Est-il à disposition des élus ? Je ne sais pas s'il figure dans le Sharepoint.

M. DUBOIS-RANDÉ – Le dossier PIA n'est pas à disposition des élus, il est sous embargo. D'abord, un jury va se prononcer. Nous sommes en train de préparer, avec Ilyas, un document en français. Beaucoup de documents ont déjà circulé. Ensuite, il n'est pas question de diffuser un PIA à ce stade de l'histoire parce qu'il y a une compétition à l'oral. Nous avons vu avec l'équipe que parfois, on retrouvait beaucoup d'éléments tels quels dans d'autres dossiers. Les dossiers sont déposés, mais les idées et les concepts peuvent être empruntés. Si l'originalité d'un projet – et je pense que notre projet est original – est cassée par une diffusion très large, autant ne rien déposer.

En revanche, nous allons établir un document en français. Lors du congrès, nous vous avons tout de même passé très largement des documents qui reprennent la trame du PIA. Ensuite, sur la partie institutionnelle proprement dite, nous préférons la présenter... C'est une construction à partir des éléments que vous avez eus.

M. GILBERT – Toutes les universités font cela, Lucas. Les documents ne sont jamais diffusés. Il suffit qu'un fasse circuler les éléments, que ce soit récupéré par une autre université, que les bonnes idées soient reprises pour que cela amenuise nos chances.

M. DUBOIS-RANDÉ – D'autant que si nous ne sommes pas retenus, nous pouvons

passer en vague 2 et si le document a été diffusé, ce n'est même pas la peine. Vous le savez, dès l'instant où vous diffusez un projet scientifique, vous ne maîtrisez absolument plus rien. Malgré les accords de confidentialité, dès l'instant où cela passe dans les fourches caudines des expertises, vous ne maîtrisez plus rien et le projet peut être retrouvé dans une autre copie. Voilà pourquoi nous ne diffusons pas à la communauté le projet complet. Mais vous avez tout de même eu très largement l'ensemble du dossier. Cela a été diffusé en congrès.

M. LEVREL – Merci. Ma deuxième question concerne l'élaboration des projets Graduate Programs. Mustapha a passé en revue dans le diaporama un certain nombre de projets, avec des extraits de tableur. Déjà, merci de les avoir rendus lisibles, parce que ce n'était pas forcément le cas dans les deux CAC précédents.

Quand je consulte les diaporamas qui ont été présentés aux CAC du 6 avril et du 17 mai, je constate que les descriptifs n'ont pas évolué du tout. Plusieurs choses m'interpellent. Tout d'abord, quel est le contenu des fiches réponses à l'appel à projets qui a été communiqué ? Est-ce que pour le tableau que nous avons sous les yeux, le contenu de la fiche réponse se résume à ce qui figure dans ce tableau ? Est-ce que l'objectif du projet est seulement une centaine de mots ou y a-t-il un dossier de réponse un peu plus étayé ? Que contiennent les fiches réponses en fait ? Depuis deux ou trois mois, on parle beaucoup des Graduate Programs, mais je trouve qu'il n'y a pas beaucoup de substance. Mustapha les a passés en revue en nous donnant un peu de détail sur quelques discussions qui ont eu lieu avec les porteurs de projet, mais cela reste relativement allusif. Nous n'avions pas beaucoup de données début avril et nous n'en avons pas beaucoup plus aujourd'hui.

Si j'ai bien compris, tout ce processus d'élaboration se fait indépendamment des élus du CAC. La Commission d'évaluation du CAC n'a pas été mentionnée dans l'exposé.

M. ZIDI – Je suis désolé de te le dire, mais je crois que tu n’as pas bien compris la présentation. Je vais réexpliquer le processus. Il s’agit d’un résumé des fiches qui nous ont été transmises. Il n’y a donc aucune raison que cela évolue. Là, il s’agissait, au travers des rencontres que nous avons eues avec les porteurs de projet, de s’accorder sur ce contenu et de voir si l’on était bien sur les bonnes composantes, bons laboratoires, les bons axes stratégiques, les bonnes ED, etc impliqués dans le projet.

Dans les fiches qui tiennent sur deux pages, il y a peut-être un peu plus d’éléments que ceux présentés aujourd’hui, mais comme je l’ai indiqué, nous ne sommes pas du tout dans la construction des maquettes ni dans le fait de travailler avec l’offre existante puisque tout cela fera l’objet de réunions à partir de septembre où la phase opérationnelle de construction va commencer. C’est la première chose.

Par ailleurs, pour des remontées de projets, cela a été une démarche normale qui est de s’adresser à la communauté. Cela a transité par les composantes, par les directeurs de laboratoires. Ce qui nous a été remonté a été ici synthétisé dans des tableaux, il s’agissait de vous indiquer que certains projets nous semblent pertinents ou que l’on avait intérêt à en regrouper certains autres, etc. C’est l’information que vous avez eue lors du CAC.

Il ne s’agit pas de forcer des regroupements ou d’éliminer d’emblée des projets. Il faut tout de même en discuter avec les porteurs de projet. C’est ce que nous avons fait depuis plusieurs semaines. On retrouve ici un schéma convergé sur les neuf projets, sachant que la convergence n’est pas nécessairement totale puisque la partie IA, dont nous allons discuter dans quelques instants, va être redéfinie dans le cadre d’un plan beaucoup plus global, qui nous semble beaucoup plus pertinent au niveau de l’UPEC. Aujourd’hui, serez informés avant même l’ensemble de la communauté.

Je ne vois donc pas où l'information est cachée ni où la construction pose problème puisque nous sommes au début du processus. L'objectif est bien septembre 2022. Nous serions arrivés avec une maquette toute construite pour chaque Graduate Program, j'aurais pu comprendre ton intervention, mais là, je ne comprends pas. Simon souhaite intervenir pour compléter.

M. GILBERT– Je vais ajouter un point sur le circuit pour répondre à Lucas. Nous sommes partis sur une logique qui consistait à ce que la communauté fasse remonter les projets en ayant le temps, ce qui n'a pas toujours été le cas. Quand c'était les GUR, nous avons défini les sujets parce qu'il fallait aller très vite, mais là, au contraire, nous avons du temps, et nous sommes partis sur une logique inverse.

La communauté s'est manifestée. Des collègues sont venus déposer des projets. L'équipe politique les a examinés, a fait savoir que certains d'entre eux méritaient un soutien spécifique par rapport à d'autres, ou du moins, prioritaire. Encore une fois, il ne s'agit que de propos de nature politique. Une fois que les porteuses et porteurs auront conduit les échanges d'une manière plus globale, plus approfondie, avec l'équipe politique, avec l'ensemble de la communauté, qu'ils soumettront ensuite leur projet au sein des UFR concernées, les instances compétentes dans les UFR se prononceront et les conseils de gestion voteront. Si une UFR dans laquelle un Graduate Program est imbriqué ne souhaite pas faire partie du projet ou le soutenir, elle votera négativement et le projet évoluera. Une fois que les UFR auront voté, se seront exprimées, et à partir du moment où cela a un impact sur l'offre de formation, cela passera en CFVU. Autrement dit, le CAC n'est pas l'instance compétente pour voter sur ce sujet. En revanche, comme nous voulons absolument partager avec vous l'information dès le début, nous vous faisons part, d'un point de vue itératif, des différents éléments du process. À chaque CAC, nous vous indiquons où nous en sommes de l'avancement sur ce dossier, mais encore une fois, ce n'est pas le CAC

qui, en amont, a vocation à avoir un rôle consultatif ou décisionnel. Il n'y a donc pas du tout d'interférence avec les compétences du CAC. À la fin, c'est la CFVU qui votera.

M. ZIDI – Lucas, nous avons prévu dans le processus, avant fin 2021, lorsqu'ils auront bien avancé sur leur projet et leur contenu, que les collègues viennent échanger avec les élus du CAC. Cela était prévu dans le schéma global. De ce point de vue, il n'y a pas de problème. En tous les cas, je n'en vois pas. Il ne s'agit pas de voir le mal partout. Nous ne cachons rien, tout est transparent.

Par contre, on aurait pu s'attendre à la question sur les autres Graduate Programs, qui faisaient d'ailleurs partie de la liste de ceux que nous vous avons présentés lors de CAC précédents, dont certains n'apparaissent pas dans les neuf d'aujourd'hui. Je pense à celui relatif à la thanatologie sociale, qui tourne autour de la mort. Nous venons de finir une réunion avec des collègues de LLSH, des historiens et historiennes qui travaillent sur le sujet. Nous nous sommes mis d'accord sur le fait qu'il semble trop prématuré de partir sur un Graduate Program. L'idée première est de construire un DU sur le sujet, qui irait d'ailleurs au-delà de LLSH puisque la composante santé et la composante droit pourraient aussi s'associer.

Nous en sommes donc là aujourd'hui. Ce sont des échanges que nous avons avec des porteurs de projet, échanges que nous vous restituons afin que nous soyons tous au même niveau d'information. Quand cela ne change pas, cela ne change pas, et quand cela change, cela change, c'est tout. Nous n'inventons rien dans ce dossier de Graduate programs.

M. DUBOIS-RANDÉ – Cela permet d'informer la communauté à différentes étapes. Sur les financements, cela permet d'avoir un peu plus de clarté. Ensuite, une fois que nous serons dans des maquettes avec la composante des laboratoires, une fois que les votes seront faits au niveau des composantes, nous demanderons à chaque

porteuse et porteur de présenter son projet. Là, le CAC pourra entendre une copie qui ressemblera à un Graduate Program et non pas des éléments un peu généraux comme c'est le cas ici. Là, nous avons télescopé pas mal de choses et, vous le verrez sur l'IA, des propositions un peu différentes, car nous avons eu des retours de collègues qui nous paraissent extrêmement pertinents. Cela nous a donné collectivement une idée supplémentaire pour aller plus loin. C'est une démarche démocratique habituelle.

M. LEVREL – Pour clarifier mon propos et vérifier si j'ai bien compris ce qui nous est indiqué, les élus du CAC ne sont pas associés à la décision des projets à retenir, des projets à apparier ou à ne pas apparier. Le CAC plénier sert simplement à nous informer des décisions de projets retenus ou non retenus pour informer la communauté ainsi que vous l'avez dit. Je ne comprends pas très bien pourquoi il est nécessaire d'élire des personnes à ces fonctions s'il s'agit seulement de nous informer pour que nous soyons la courroie de transmission auprès des collègues.

M. GILBERT– On ne peut pas réécrire le Code de l'éducation. Quand des compétences sont écrites dans le Code, les élus les exercent, mais ce n'est pas le cas pour tout. De la même façon, en Commission recherche, il y a des éléments qui sont soit présentés soit donnés comme informations. On sollicite parfois un avis, mais il faut que ce soit prévu par les textes.

M. LEVREL – Par exemple, en CAC, nous avons voté pour entériner la composition des comités d'animation des axes stratégiques. Est-ce que les axes stratégiques figurent dans le Code de l'éducation ?

M. GILBERT– Non, par rapport à la question des formations, c'est bien la CFVU qui a la compétence. Le CAC ne peut pas exercer ses compétences à la place de la CFVU. Ce n'est pas la même composition. Si on soumet cela au CAC, nous violons le Code

en ce sens que l'on ne permet pas à la CFVU d'exercer ses compétences. Or, le CAC n'est pas la CFVU. C'est la CFVU et la CR. Par contre, tous ceux d'entre vous qui sont à la CFVU exerceront leurs compétences.

Nous évoquons cela en CAC en aval des composantes, mais nous l'évoquons néanmoins en CAC, car nous trouvons que cela présente un intérêt que le CAC soit informé du déroulé des réflexions, de l'avancement des projets. Bien évidemment, il existe une valence recherche dans les projets puisque ce sont des Graduate Programs, avec des formations, mais aussi derrière des pistes de recherche. Cela a donc du sens de l'aborder en CAC, mais encore une fois, attention à ne pas confondre CAC et CFVU.

M. DUBOIS-RANDÉ – Le vote en composante est aussi un vote d'élus. Par contre, ne pas informer le CAC d'un projet qui est un projet de l'établissement en amont même des présentations et de sa construction, je trouverais cela extrêmement perturbant de ma part.

S'il n'y a pas d'autre question, je vous propose de passer au volet IA puisque cela interagit avec les Graduate Program et cela nous a donné l'idée d'aller plus loin. Nous avons eu ce matin des discussions avec de nombreux collègues.

IA

Cette réflexion, que nous avons discutée ce matin et que je souhaitais que nous discussions aussi aujourd'hui en CAC, fait suite à plusieurs réflexions que nous avons eues sur un centre d'expertise à l'Institut du numérique où nous buttions un peu sur : quelle est la demande des collègues, des collectivités ? Il y en a une. De fait, créer un centre d'expertise numérique a du sens, mais nous verrons que beaucoup de collègues avaient déjà des correspondants dans le domaine du numérique ou de l'IA et que finalement, créer un mouvement n'était pas si simple. Ceux qui l'ont porté le savent. Il y a eu beaucoup de réunions et la « mayonnaise » n'a pas toujours pris.

Dans le cadre du projet Graduate Program, nous avons vu qu'un certain nombre de choses correspondaient à des demandes de l'État, en particulier celle de former des talents dans l'intelligence artificielle, à tous les niveaux, en faisant en sorte que l'offre de formation existante s'oriente vers l'IA et en créant soit de nouveaux cursus soit de nouvelles formations. Cela peut être aussi d'autres modes d'accompagnement. Tous les niveaux étaient concernés (bac+2, bac+3, master, doctorat). Ce projet pouvait correspondre à ce que nous savons faire à l'UPEC et aux formations qui existaient dans ce domaine à l'UPEC.

Parmi les mots clés du rapport VILLANI figuraient :

- la notion de réseau de recherche d'excellence en IA,
- le fait d'augmenter le nombre de personnes formées à l'IA,
- l'IA n'étant pas le Graal de tout, le fait d'intégrer des considérations éthiques à tous les niveaux, de la conception des solutions d'IA jusqu'à leur impact dans la société.

Ce sont aussi des choses qui ont des éléments de résonance pour l'UPEC.

Des secteurs sont prioritaires, santé, environnement, transports mobilités et défense sécurité, mais nous avons à l'UPEC un certain nombre de richesses supplémentaires, notamment en droit, en écogestion, etc. Il est donc intéressant de se poser la question d'aller plus loin à l'UPEC et de mobiliser l'ensemble de nos acteurs sur un plan IA. D'autant qu'au-delà d'une approche Graduate Program master, doctorat, cela impact également l'accompagnement des étudiants sur l'IA, avec différents niveaux. Il faut savoir comment maîtriser cet accompagnement. Ce sont également des questions posées en termes de stratégie pédagogique et de formation. Il s'agit aussi de mettre en lumière des métiers dont certains, comme data scientist, existent déjà à l'UPEC mais pourraient être mieux valorisés. Beaucoup de choses existent à l'UPEC, notamment en termes de formation, mais aussi de recherche. L'idée est donc

d'apparaître beaucoup plus lisible au moment où il faut accompagner un certain nombre d'appels d'offres, mais aussi de relations entre universités, de relations avec d'autres acteurs comme les organismes.

Par ailleurs, nous étions en demande de créer un BUT informatique. Dès l'instant où on crée les conditions d'apparaître dans le domaine de l'IA data métier et d'avoir une offre de formation plus apparente pour l'extérieur, cela permet de relancer les machines autour du BUT informatique et d'aller vers le ministère pour poser des bases de formations qui comprendront de l'IA à un niveau bac+3, mais qui pourront donner des éléments suffisants pour accompagner un master doctorat, notamment parce que nous aurons des enseignants chercheurs dédiés. (Inaudible)

Dans le domaine (inaudible F3/23.26)...Formation continue... Là aussi, je crois que l'on peut mobiliser le savoir-faire UPEC, d'autant que nous avons aussi une école d'ingénieurs, qu'il y a déjà d'autres relations possibles, déjà existantes, avec (inaudible). En interrogeant les collègues ce matin, finalement, beaucoup de choses existent en collections autour de l'IA qu'il faut sûrement valoriser à travers un plan IA au niveau de l'UPEC.

Par ailleurs, les collègues ont bien répondu en mode appel à projets à l'idée de Graduate Program. Cela touche à la fois des domaines scientifiques et SHS. Nous y avons mis les moyens d'amorçage prévus dans le cadre de la note budgétaire, prévus également dans le cadre du projet Érasme. Autour de l'IA, nous avons vu également qu'il y avait des retours, à la fois sur des choses très théoriques (algorithmes, etc.), mais aussi beaucoup de dispositifs, des éléments translationnels vers des objets quotidiens. Cela résonne aussi avec d'autres acteurs qui utilisent l'IA, comme le laboratoire comme le CEDITEC, pour former leurs étudiants ou enrichir la recherche dans des domaines SHS. C'est par exemple le cas du master Maserati.

Une fois que l'on a mis tout cela dans la boîte, on se dit que nous avons réellement des forces dans le domaine master doctorat, mais aussi licence, des laboratoires de très bon niveau, des secteurs prioritaires. Le fait que l'IA soit au carrefour de disciplines intégrant des domaines comme l'éthique, donne une caisse de résonance pour porter à l'UPEC un projet ambitieux.

Je passerai assez vite sur les laboratoires. Jacques m'a fait remarquer avec juste raison que ce n'était pas exhaustif. J'ai repris les diapositives de Yacine d'il y a quelque temps. Nous avons des domaines scientifiques, des forces recherche, des forces formation, de grands laboratoires. Nous avons des connexions avec le secteur économique au-delà des écoles d'ingénieurs. Nous avons un réseau avec d'autres universités. Nous avons là des éléments à mettre en valeur.

Les parcours ne sont pas exhaustifs, mais globalement un vecteur central est celui de la FST, mais Gustave Eiffel interagit également. Nous avons donc des forces qui permettent de mettre en valeur ce que nous faisons à l'UPEC, de l'accompagnement métier, de l'accompagnement pour les sciences de la donnée. Ceci est partagé par de nombreux collègues. Les retours assez larges que nous avons eus ce matin avec les collègues de l'UPEC (inaudible – bruits de fond)...

Je suis désolé si vous m'entendez mal.

Sur la formation d'ingénieurs, l'EPISSEN a un parcours en IA. Nous avons également ESIEE. AIVANCITY est une école d'ingénieurs autour de l'IA, à Cachan, dans les locaux de l'ENS. Nous avons un certain nombre d'objets comme StationAI.edu, des CMQ, une chaîne numérique Fondation de l'avenir. Ce n'est pas exhaustif.

Dans les Graduate Program, il y avait trois objets :

– Le projet intelligence artificielle et sciences des données pour la santé et la ville, porté par Yacine AMIRAT, Stéphane JAFFARD et Abdel CHIBANI. Vous avez les

composantes concernées, les laboratoires.

– Le projet soumis par l’UFR de santé était autour de l’intelligence artificielle dans les pathologies de l’image, en interaction avec d’autres laboratoires et la FST très largement. Tout n’est pas exhaustif ici et c’est pour cette raison que cela nécessite un travail de construction.

– Un master enjeux juridiques et politiques du numérique, extrêmement intéressant, porté notamment par les collègues de l’École d’études politiques, l’IUT Sénart Fontainebleau, et les juristes, en particulier avec un master droit numérique.

Les clés pour la réussite pour nous sont d’abord d’afficher un projet inclusif ambitieux dans le réel. Il ne s’agit pas de mauvais copiés-collés d’éléments qui existent parce qu’ils existent et que l’on fera plus mal. Stanford notamment propose des choses extrêmement élaborées et si nous partons dans le domaine, nous serons hors des clous.

Il s’agit de penser un Graduate Program, peut-être un seul – c’est à voir, nous ne sommes pas rigides – avec des piliers par domaines. Cela pourrait matcher assez bien. Autour de ces piliers, cela pourrait être décliné en approche recherche, dispositif, data, etc., bien sûr avec une dimension métier.

Ceci en intégrant la préparation en infra-master, c’est-à-dire en licence, où nous pourrions discuter de la mise en place d’un BUT informatique. Je pense qu’il sera intéressant d’en disposer assez vite, car cela peut permettre de mettre un certain nombre d’acteurs supplémentaires autour de la table, de mettre des métiers d’avenir à tous les niveaux, c’est-à-dire en bac+2, bac+3, bac+5, etc. Cela permet finalement de mettre, plutôt qu’un projet seulement Graduate Program, un projet plus global, vraiment intégratif, avec des transversalités sur des disciplines. C’est la richesse de l’UPEC, qu’il s’agisse de santé, de droit, de sciences humaines et sociales. Dans ce

cadre, je pense que nous avons une copie intéressante à écrire.

Ensuite, nous y mettrons des moyens dédiés que nous pourrons définir à travers le groupe de travail.

L'approche réseau est indispensable, car il s'agit aussi de s'appuyer sur les forces des autres, et peut-être pas de tout refaire de A à Z, mais de voir ce qui se passe ailleurs, de savoir comment les approcher, et peut-être d'avoir une labellisation. Je pense notamment à l'institut de convergence (inaudible).

En termes de méthode, le projet est porté par la présidence et par la direction générale des services, car cela a des impacts sur un certain nombre de services. Tout cela doit être travaillé puisque nous en sommes pour le moment à réunir un puzzle, certes riche, mais un puzzle, et à le mettre en construction de façon à ce qu'il soit lisible pour la communauté et pour l'extérieur. Il s'agit aussi de faire en sorte qu'il soit original avec les (inaudible) par rapport à d'autres choses qui existent ailleurs. Par exemple : comment rendre notre projet plus original, comment il se place dans notre réalité.

L'idée était donc d'avoir un groupe de travail resserré d'acteurs impliqués qui sont des professionnels du domaine afin que ce soit extrêmement précis pour ensuite offrir à un cercle plus large une architecture de groupe de Graduate Program, incluant aussi l'approche licence, donc un projet plus inclusif, avec l'approche recherche, l'approche applicative, les métiers.

Bien entendu, il y a un effet d'impact, notamment sur les composantes. C'est la raison pour laquelle nous voulons que ces projets soient discutés d'abord avec les acteurs, ensuite, que ce soit accepté au niveau des composantes, car il peut y avoir des impacts et des éléments d'ajustement, voire de refus. Il faudrait éventuellement que ce soit accompagné d'une recherche, et il nous appartiendra de le faire, autour de réponses

à des appels d'offres qui pourront accompagner ce projet assez global.

Nous avons l'ambition d'aller assez vite parce que je pense que nous avons du retard. Nous n'avons pas forcément du retard dans des choses existantes, mais nous en avons en termes de visibilité. Nous pouvons donc peut-être aller assez vite sur l'existant, mais il faut nous mettre autour de la table et faire une proposition ambitieuse.

La dernière diapositive présente le groupe de travail qui a été discuté ce matin. J'ai établi cela tout à l'heure, ce n'est donc pas forcément finalisé. Je remercie Emmanuelle qui m'a envoyé les noms.

Dans le domaine de LISSI, il y aurait MM. ABDELGHANI, CHIBANI, NAKIB, MADANI et DELECELLE. Yacine fait partie du groupe comme assesseur.

Dans le domaine du LACL, il y aurait MM. CERVELLE, VALARCHER, PEKERGIN et MICHEL.

Pour LEESU, il s'agirait de François LUCAS, qui avait travaillé sur l'objet centre d'expertise.

Sur l'IMRB UFR santé, il s'agirait de Julien CALDERARO qui a déposé cette approche sur l'IA et l'imagerie, Étienne AUDUREAU qui travaille beaucoup sur les bases de données et l'IA au niveau du CHU de l'université, mais également de l'AP-HP, et Thomas D'HUMIERE qui porte la chaire numérique.

Pour CHART, il s'agit de Denis ALAMARGOT.

Pour le CEDITEC, il s'agit de Jean-Marc LEBLANC.

Pour l'IRG, il s'agit de Matias BEJEAN.

Pour ERUDITE, il s'agirait d'Arnold VIALFONT.

Pour LIPHA, nous en avons enlevé quelques-uns parce que c'était un groupe à plus de vingt personnes. Il s'agit d'Émilie FRANKIEL.

Pour le MIL, Noe WAGENER.

Pour la Direction générale des services, Vincent BRUNIE a un bon regard sur cette accroche du numérique en général, du tissu universitaire et de la façon dont on peut porter un projet intéressant qui ne soit pas un dégradé d'un autre projet, et il y aura Ilyas, car des appels à projets émailleront ce dossier, auxquels nous pourrions répondre par différents bouts de lorgnette et sur lesquels il sera intéressant d'aller sur un projet plus complet et surtout visible.

Il y aura ensuite une approche politique autour de Saclay. Ce n'est pas exclusif, mais DATAIA est un projet porté par Saclay qui est un institut de convergence. C'est bien si nous pouvons avoir un label d'une université très connue dans le domaine IA.

Il y a ensuite un autre cercle, plus large, le CAC bien entendu, les composantes, évidemment.

Voilà ce que je voulais vous dire pour information, pour compléter l'approche Graduate Program. C'est évidemment ouvert à discussion. Avez-vous des questions ?

Mme HMAMOU – Je mettrai le document à disposition des membres du CAC.

M. DUBOIS-RANDÉ – S'il n'y a pas de question, nous allons continuer.

2. FORMATION ET RECHERCHE

2.1. Examen des dossiers du BQ-ERI et approbation des budgets alloués

M. ZIDI – Concernant le BQ-ERI – nous avons ajouté la lettre « I » – il s'agit d'un appel à projets exceptionnel dû au reliquat BQ-ER que nous avons examiné la dernière fois, reliquat de 25 000 euros.

Suite au congrès qui a réuni les trois conseils fin mai, il nous a semblé pertinent de lancer un nouvel appel BQ-ER en sollicitant la communauté au travers d'AAP ciblé vers l'international.

Laurent THEVENET, Vice-président en charge des relations internationales, a travaillé avec nous sur le sujet concernant l'appel à projets et sur toute la phase d'expertise.

S'agissant du résultat des dossiers qui nous ont été remontés, nous avons eu quinze projets, dans un délai relativement court puisque l'appel à projets a été lancé début juin. La Commission d'évaluation du CAC plénier s'est réunie la semaine dernière et a examiné les quinze projets. Ils sont assez nombreux par rapport au BQ-ER traditionnel où nous avons souvent une dizaine de projets. On voit donc bien que sur le versant international, les collègues sont vraiment concernés et intéressés. Laurent a donc participé à cette Commission d'évaluation du CAC qui a examiné ces différents dossiers. La commission a pu examiner le retour des expertises réalisées par deux experts de la CE.

Nous n'avons pas à cette date les avis des axes stratégiques. Comme vous le savez, dans le cadre du BQ-ER, il y a toujours le circuit avec les comités d'animation des axes stratégiques. Ceci étant, ils ont tout de même été sollicités et nous avons eu des retours pour les projets, même si ces retours ont eu lieu après la Commission d'évaluation. Encore une fois, les délais ont été courts pour traiter les dossiers aujourd'hui, lors de ce dernier CAC de l'année.

La Commission d'évaluation vous propose de financer un certain nombre de ces quinze projets, six à l'issue de cette commission. Je ne vous cache pas que deux projets ont interrogé. Il s'agissait d'avoir la réponse à un certain nombre de questions que nous avons eues pour le CAC d'aujourd'hui. Nous pourrions donc éventuellement financer au-delà des six si le CAC le souhaite.

Je propose de balayer assez rapidement ces projets, d'en donner les éléments essentiels pour que vous puissiez ensuite délibérer, sachant que vous disposez du détail des fiches projet, des évaluations de la CA et le retour des axes stratégiques

ainsi que les propositions financières faites par la Commission d'évaluation du CAC.

– Le premier projet est porté par Patrick CEGIELSKI et Julien CERVELLE. Il s'agit de préparer un master international dans le domaine de la logique et de la calculabilité. Il a reçu des avis favorables des experts de la CE ainsi qu'un avis favorable de l'axe stratégique NSP.

Le montant global correspond à 10 000 euros. Il est demandé un financement de 4 000 euros, avec du cofinancement pour compléter.

Je rappelle que les règles au niveau de ces BQ-ER ne changent pas par le fait que nous ayons ajouté la lettre « I ». Ce sera donc inter-composantes inter-laboratoires, et bien sûr avec un lien enseignement recherche, avec ici le versant international.

Ce qui a posé problème pour ce projet pour la Commission d'évaluation, c'est le fait qu'un seul laboratoire était impliqué sans justificatif. Depuis, nous avons eu un retour des porteurs de projet. Nous avons échangé avec eux parce que nous avons l'impression qu'ils n'avaient pas compris l'appel à projets. En fait, le retour a été relativement clair. Ils attendaient la réponse d'un autre laboratoire, le LIS, avec un autre coporteur, Roberto POMA, qui a donné un avis positif pour participer au projet. Cela signifie que l'on retrouve les conditions souhaitées. À l'issue de la CE, il n'y a pas eu de proposition budgétaire pour soutenir le projet, nous y reviendrons. Pour l'instant, nous pouvons le laisser de côté.

N'hésitez pas à intervenir, en particulier les personnes qui ont participé à la CE.

M. MOSCOVICI – J'étais arrivé en retard après la CE et je n'avais pas vu ce dossier, pour lequel je n'ai d'ailleurs pas été mis au courant d'ailleurs. Je n'ai pas eu d'information sur ce projet. Je suis surpris que pour la préparation d'un master international, ce soit l'IUT de Sénart Fontainebleau qui soit CF gestionnaire. À mon avis, cela devrait être la FST. C'est du ressort des facultés de gérer des masters. Je ne

suis pas du tout au courant de ce projet.

M. ZIDI – Nous pourrions revenir sur la partie gestion, mais on peut revisiter le contenu du projet.

M. MOSCOVICI – Déjà, je ne connais pas le contenu.

M. ZIDI – J’ai les évaluations sous les yeux. Elles sont projetées. On peut considérer que ce sont des évaluations assez favorables, y compris de l’axe NSP. Nous y reviendrons par la suite, mais il est vrai que c’est une discussion que nous avons eue lors de la CE.

- Le deuxième projet est porté par Marcus ZEPF et Fabrice HAMELIN. Il correspond à un projet de citylab, urbain, avec la métropole libanaise.

Laurent, n’hésite pas à intervenir puisque tu suis tous les dossiers internationaux. Nous avons eu des échanges assez fructueux lors de la CE. Si tu as à compléter sur ces collaborations existantes ou pertinentes à monter avec tous ces pays, toutes ces structures étrangères, n’hésite pas.

Le projet RésiLi-AB a reçu des avis très favorables à tous points de vue, tant au niveau des axes stratégiques qu’au niveau des experts de la CE. Vous avez sous les yeux les lettres « A » et « A » qui ont été données, avec le descriptif des raisons de cette lettre « A ».

Le coût total du projet est 18 000 euros, avec un financement demandé à l’UPEC de 9 000 euros, et 9 000 euros de cofinancements qui ont été trouvés.

Après examen du dossier, côté CE, il est proposé de soutenir le projet, pas dans sa totalité, en particulier pour des missions. Ils en ont demandé six. Nous partirions donc sur trois missions à soutenir et nous serions sur un budget de 4 500 euros.

L’enveloppe globale, le reliquat est de 25 000 euros. Nécessairement, la plupart des

collègues n'ont pas obtenu tout ce qu'ils ont demandé.

- Le projet 3 est porté par Émilie FRENKIEL, Sylvie THORON, Pierre VALARCHER et Michel OLIVIER. Il tourne autour des innovations pédagogiques et analyses scientifiques croisées avec une université anglaise. Il s'agit là d'être dans la continuité de ce que nous avons déjà vu dans le cadre du BQ-ER, l'organisation de cette convention citoyenne étudiante sur l'environnement et la santé, avec un hackathon qui serait consacré au développement durable et au bien-être, et avec des partenaires internationaux, anglais principalement.

Au niveau de la CE, il nous a semblé bon de consolider le développement de ce projet, car il a été soutenu deux fois, avec des sommes relativement importantes. Côté CE, il y a une mauvaise évaluation, même si pour les axes stratégiques, les choses sont plutôt positives.

Il est proposé de ne pas financer ce projet, en tous les cas sur ce versant, sachant qu'il y a d'autres versants où le CAC a appuyé les demandes des porteurs.

- Le projet 4 est porté par Luc PELLISSIER, Laurie MARGUET, Pierre VALARCHER. Il porte sur algorithmes, droit, logique, éthique. Il s'agit de monter des cours, en particulier avec des collègues de l'université de Tübingen en Allemagne de façon à fédérer un réseau international de recherche transdisciplinaire, qui serait porté par l'UPEC.

Ce projet a été bien évalué par les experts du CAC et a reçu un avis favorable de l'axe stratégique NSP.

Le montant global du projet est 3 700 euros. Il est demandé 1 700 euros à l'UPEC. Nous partirions donc sur ces 1 700 euros en soutien, qui correspondent à des missions que souhaitent mener les collègues.

Il y a une chose que nous préciserons pour un certain nombre de projets : des

missions dans un certain nombre de pays posent problème, en tous les cas jusqu'à la fin de l'année civile, puisque pour ce BQ-ERI, il s'agit de dépenses budgétaires annuelles, par conséquent à dépenser avant la fin de l'année 2021. Pour des demandes que nous verrons par la suite, il s'agissait de missions dans des pays qui posent encore problème d'un point de vue sanitaire et d'accès. Laurent, tu pourras préciser cela par la suite.

- Le projet 5 est porté par Emmanuel FUREIX, Catherine BRICE, Fabrice HAMELIN, et Raphaëlle PARIZET. Aucun axe stratégique n'est visé. Il s'agit d'un sujet qui porte sur des objets politiques, plus particulièrement cultures matérielles du politique (19^e – 21^e siècle).

Au niveau de l'expertise de la CE, on peut considérer que globalement, c'est assez favorable. Il s'agit de constituer dans le cadre de ce projet un réseau international de chercheurs sur les objets politiques. On est ici vraiment à l'intersection entre l'histoire et les sciences politiques. Il est plus précisément question d'invitations d'enseignants chercheurs en histoire et en sciences politiques, et de conférences à destination des étudiants de master d'histoire. Il y a tout un réseau italien (universités de Pise, Padoue, Venise, etc.) ainsi que l'université suisse de Neuchâtel et l'université d'Ottawa.

Cette demande correspond à un budget global de 3 540 euros, avec un financement de 2 040 euros demandé à l'UPEC. La commission d'évaluation vous propose de financer ce projet.

- Le projet 6 est porté par Mario OLLERO, Sabrina BELBEKHOUCHE. Il s'agit de contribuer à la création d'un réseau international pour le développement d'approches thérapeutiques innovantes en maladies rénales rares. Je n'entre pas dans le détail de l'aspect scientifique, mais il est ressorti coté CE le lien enseignement-recherche que l'on ne voit pas trop. Le projet est très tourné recherche et a reçu un avis défavorable de l'axe SSE, même si l'on peut considérer que les avis des experts de la CE étaient

plutôt favorables.

Sur les demandes financières, il s'agissait aussi de missions pour des universités aux Pays-Bas et en Espagne. Nous avons mis ce projet de côté au niveau de la CE.

- Le projet 7 est porté par Nihal PEKERGIN et Dulce PAPY. Il concerne la modélisation pour la maladie d'Alzheimer.

Même si le contenu scientifique est de bon niveau, le lien enseignement-recherche ne nous est pas apparu évident, surtout qu'il s'agit d'inviter un professeur Turc pour un laboratoire. Ce type de demande rentrerait tout à fait dans le cadre des campagnes de professeurs invités. Cela paraissait donc décalé par rapport à l'objectif du BQ-ER. Nous proposons donc de ne pas le soutenir.

Au-delà de cette raison, il en existait une deuxième : il n'y a aucun cofinancement sur un projet global de 6 500 euros demandés à l'UPEC.

Le projet 8 est porté par Karim ZEHANI, Yamina HAMMA, Hager MAGRAOUI. Il porte sur le développement des nanohybrides théranostiques intelligents pour le traitement du cancer par hyperthermie magnétique.

Là aussi, nous sommes dans une configuration un peu compliquée, en particulier nous ne voyons pas le lien enseignement-recherche. L'avis de l'axe SSE est défavorable, même si, au niveau des experts du CAC, on est plutôt sur des avis positifs, mais pas extrêmement positifs.

C'est un budget de 9 500 euros au global et il était demandé 6 500 euros à l'UPEC. La CE du CAC propose de ne pas soutenir ce projet pour le BQ-ERI.

- Le projet 9 est porté par Maira MAMEDE, Anne-Claudine OLLER NAUDET. Il s'agit d'organiser un séminaire international sur les politiques éducatives, les pratiques enseignantes et les inégalités scolaires, avec une approche comparative impliquant les chercheurs et les étudiants.

L'axe SPEF concerné a donné un avis favorable. Les deux experts de la CE ont donné

des avis extrêmement favorables, A+.

Le coût global est de 4 000 euros. Le cofinancement est de 2 500 euros et il est demandé 1 500 euros à l'UPEC. Nous sommes donc sur de petites sommes. La CE du CAC a considéré qu'il fallait soutenir ce projet à hauteur de 1 500 euros.

- Le projet 10 est porté par Karim DJOUANI, Abdelghani CHIBANI et Georges FRIED. Il porte sur l'intelligence artificielle, internet des objets et robotique.

Ce projet a reçu un avis favorable de l'axe NSP. Il est aussi concerné par l'axe SSE. A noter qu'il n'y a aucun travail sur les besoins sociétaux. Pour les experts, l'un est extrêmement négatif et a mis la lettre C, et pour l'autre, c'est du moyen +.

Il ne nous a pas semblé pertinent de le soutenir au vu des contraintes budgétaires et de cette évaluation globale et on a considéré que l'évaluation n'est pas favorable.

- Le projet 11 est porté par Salah NAILI, Guillaume HAIAT, Charles-Henri FLOUZAT-LACHANIETTE. Il concerne le développement et la consolidation de l'IRP LAFCUS. Il tourne autour de l'imagerie ultrasonore des milieux biologiques en utilisant l'outil d'intelligence artificielle.

Ce projet a été bien évalué par l'axe NSP auquel il fait référence. Côté CE du CAC, il a été considéré que c'est un bon projet et qu'il fallait le soutenir.

Sur le versant budgétaire, le budget global est de 21 000 euros avec un gros cofinancement de 15 600 euros et il est demandé 5 400 euros au CAC. Nous avons donné un avis favorable pour soutenir ce projet à hauteur de 5 400 euros.

- Le projet 12 est porté par Vittorio SANSALONE. Il concerne le comportement actif et adaptation fonctionnelle dans les matériaux du vivant, avec des aspects recherche clinique, modélisation numérique, etc.

L'avis de l'axe NSP est favorable, il est défavorable pour l'axe SSE. Les experts de la CE ont donné des avis très mitigés, C. Il n'y a qu'un seul porteur de projet, pas d'autre composante. Cela ne rentre donc pas dans critères du BQ-ERI même si le contenu

scientifique est bon.

- Le projet 13 est porté par Cynthia ENGELS, Dominique ARGOUD, Arnaud Le LABOURIER. Il s'agit d'une implantation d'une intervention culinaire pour améliorer les fonctions cognitives chez des sujets âgés atteints de démence débutante. Le projet s'appelle GUSTO-Alz.

Il a reçu un avis favorable de l'axe stratégique SSE auquel il faisait référence. Les avis des experts de la CE sont très mitigés, C. Il se pose en particulier un problème sur le financement puisqu'il n'y avait pas de cofinancement apporté sur ce projet dont le coût total était de 7428 euros. Nous l'avons donc par retenu ce projet.

Le projet 14 est porté par Geneviève DERUMEAUX, Sophie LANONE, Isabelle COLL. Nous sommes là dans la continuité de tout ce qui porte sur la sénescence, du rôle de la pollution dans cette problématique, etc.

Ce projet a reçu un avis favorable de l'axe SSE. Le lien enseignement-recherche est évident puisque l'EUR est en appui en cofinancement. Les avis des deux experts de la CE sont très positifs, A. C'est un projet coûteux à la base de 31 000 euros. Il est tourné vers des structures japonaises. Il s'agit de poursuivre les collaborations existantes. 24 000 euros ont été demandés au CAC pour un cofinancement de 7 000 euros. Étant donné les contraintes budgétaires et les équilibres à opérer, il est proposé de le soutenir financièrement, mais à hauteur de 5 500 euros.

- Le projet 15 est porté par Abdelhamid MELLOUK, Thiago ABREU, Mohamed Aymen LABIOD, Olivier MICHEL.

Ce projet, comme le premier de la liste, a été longuement discuté, puisque nous sommes à six projets que nous avons proposés en financement à l'issue de la CE du CAC. Il concerne une montée en compétences, dans le lien formation-recherche, et plus précisément dans le domaine des technologies pour la santé, autour de la pathologie de l'asthme et de maladies pulmonaires.

Concernant les deux axes stratégiques concernés, l'avis de NSP est favorable. S'agissant de SSE, un problème est souligné, à savoir qu'il n'apparaît pas ni recherche en environnement ni de dimension SHS. Il s'agit donc là d'un avis plutôt défavorable. Pour les experts de la CE, c'est plutôt favorable, avec B et A. Ce n'est pas sur un aspect budgétaire que la discussion a eu lieu lors de la CE dans un premier temps puisque le montant global du projet est de 15 000 euros. Il est demandé 7 000 euros à l'UPEC et il y a 8 000 euros de cofinancements. La discussion a plutôt porté sur le fait que ce soit inter-composante ou pas. C'est la question qui a été posée au départ concernant l'IUT Créteil Vitry. Depuis, les choses se sont éclaircies. Il y a EPISEN, l'IUT Créteil Vitry. Cela entre donc dans les critères. Par contre, sur le versant financier, les choses ont été précisées. Au début, il est apparu aux membres de la CE que le versant international qui concernait à la fois des structures algériennes et des structures vietnamiennes était un peu compliqué en termes de montage, en particulier sur la possibilité de missions au Vietnam qui pose problème actuellement.

À l'issue de la CE, nous avons mis ce projet de côté, comme le premier.

Sur les six projets proposés d'emblée en soutien, nous arrivons à une somme de 20 640 euros. Nous n'atteignons donc pas les 25 000 euros. Après discussions avec les porteurs, je propose – mais c'est une discussion à mener – de répartir le solde pour atteindre les 25 000 euros sur ces deux projets qui ont été bien évalués, et qui, depuis la CE, ont été clarifiés, même si une discussion doit avoir lieu avec Jacques pour le premier. Pour le dernier, il s'agit, au niveau du financement, de le focaliser pour des missions d'étudiants. Il est prévu un déplacement de sept à huit étudiants en Algérie à l'automne, à l'université d'Oran, comprenant des visites du CHU d'Oran. Cela concerne des élèves ingénieurs d'EPISEN et de la filière ITS. Il s'agirait donc d'apporter une aide pour ce versant de missions pour les collègues. Je pense qu'il existe des possibilités d'avoir une aide soit au travers des laboratoires soit au travers

des composantes, mais il s'agit là de se focaliser pour aider au déplacement d'étudiants. De mémoire, localement, les collègues prennent en charge les frais de bouche, mais pas le transport ni l'hébergement. Il y aura besoin de trouver du cofinancement. 7 000 euros sont annoncés. Il y aura peut-être un peu à ajouter.

J'ai essayé d'être succinct sur ces quinze projets, beaucoup plus nombreux que d'habitude dans le cadre de cette partie internationale. Laurent, veux-tu ajouter quelque chose ?

M. THEVENET – Je n'ai rien à ajouter si ce n'est que tu as parlé du Vietnam et celui relatif à l'Afrique du Sud est un projet tout à fait en accord avec la politique de l'établissement, mais malheureusement, les déplacements en Afrique du Sud sont très compliqués. La situation y est extrêmement préoccupante.

Cela dit, je trouve qu'il y a de beaux projets. C'est très encourageant. La proposition faite me paraît équilibrée et aller dans le sens de la politique de l'établissement.

M. ZIDI – Sur le projet autour de l'Afrique du Sud et de l'IA, le lieu peut effectivement poser problème d'ici la fin de l'année, mais il y a aussi le fait qu'un seul laboratoire, le LISSI, est concerné. Cela ne va pas dans le sens de l'appel à projets. Cela doit être inter-laboratoires.

La discussion est ouverte, chers collègues. N'hésitez pas à intervenir, à poser des questions ou à faire préciser des éléments sur ces projets. La proposition consiste à partir sur des financements partagés, autour de 2 200 euros pour le premier projet autour du master international de logique et calculabilité, et de la même somme pour le dernier projet concernant la mission d'étudiants d'EPISEN de la filière ITS en Algérie. Il y a toujours des interrogations, mais il me semble que l'on peut voyager en Algérie.

M. THEVENET – En effet, il n'y a pas de souci pour l'Algérie.

M. FRETIGNE – Merci beaucoup pour le travail effectué par les collègues de la

Commission d'évaluation. Merci à toi pour la synthèse qui, après la commission et au regard des retours qui ont été faits sur deux projets, essaie de soutenir ces derniers. Mon commentaire porte sur l'appel à projets lui-même qui introduit une certaine ambiguïté à certains moments, ce qui peut expliquer pourquoi les projets 1 et 15 ont pu poser problème à la Commission d'évaluation, et se retrouvent certes soutenus, mais peut-être pas au niveau qu'ils auraient pu espérer s'ils avaient été pris en considération au moment de la commission. Je m'explique.

Dans trois passages de l'appel à projets, il est fait mention du rapport aux composantes. Un premier passage est très explicite et indique très clairement que la composante qui sera gestionnaire doit avoir donné son accord. Dans un deuxième passage, il est indiqué que cela nécessite une collaboration de deux composantes et deux laboratoires. Il faudrait être plus explicite pour la fois prochaine en précisant s'il s'agit de deux composantes et de deux laboratoires ou de deux membres de composantes ou de deux membres de laboratoire. Il y a surtout la dernière partie où il est indiqué qu'une fois le dépôt des projets effectués, le SAPASS informera les directions de composantes et de laboratoires concernées. Il est probable que, pour des raisons que je n'ai pas à développer ici, un certain nombre de collègues aient lu dans l'appel à contribution la partie qui les concernait ou qui les arrangeait le plus, que certains soient passés par les composantes et d'autres aient retenu plutôt cette dernière partie que je viens d'évoquer et de ce fait, soient passés en ligne directe en envoyant à l'adresse générique « pilotage stratégie », pensant que le SAPASS communiquerait ensuite leur dossier aux directions de composantes et de laboratoires.

Pour éviter le cas de figure n° 15, il serait vraiment bon de toiletter à nouveau l'appel à contribution s'il devait devenir pérenne et de le rendre plus explicite pour éviter que sur les quinze dossiers, un ou deux ne soient pas tout à fait dans les clous au regard

de ce que l'on peut attendre quand on lit telle partie de l'appel à projets, mais qui, si on lit la dernière partie, peuvent paraître pleinement dans les clous. Les collègues porteurs de projet pourraient trouver désagréable qu'ils bénéficient en séance aujourd'hui d'une situation de rattrapage, certes appréciable, mais qui ne leur a pas permis de bénéficier de financements à la hauteur de ce qu'ils pouvaient espérer et de ce que la Commission d'évaluation a proposé en milieu de semaine dernière.

M. ZIDI – Indépendamment des cas particuliers, je suis d'accord sur le fait qu'il faut peut-être repreciser les choses. Ceci étant, nous n'avons pas eu ce problème dans le cadre du BQ-ER. Le fait que nous ayons rajouté « I » fait que nous nous retrouvons dans une discussion. C'est toujours bien d'en discuter et cela permet d'améliorer les choses. Nous serons donc vraiment dans une amélioration de l'appel à projets pour que les choses soient vraiment cadrées, de façon que nous soyons tous au même niveau d'appréciation des projets.

Dans cette séance de « rattrapage », il s'agissait de ne pas pénaliser les collègues, d'autant plus que nous étions sur un budget qui n'a pas été complètement utilisé. C'est la proposition que nous faisons pour qu'un peu plus de projets soient soutenus. Sachant que, comme nous ne savons pas comment va évoluer la situation sanitaire et que nous sommes vraiment ici tournés vers des projets à l'international, quelques interrogations demeurent pour la rentrée. Il est donc probable qu'un certain nombre de projets ne se feront pas. Ce sera à discuter, mais lorsque les collègues seront en situation difficile pour réaliser leur projet, nous partirons peut-être sur le fait qu'ils puissent redéposer, comme nous l'avons fait dans le cadre du BQ-ER. Cela peut être des budgets qui peuvent être revus. Mais nous sommes là en train de clore un reliquat de façon à faire bénéficier, encore une fois, le maximum de projets, bien évalués bien sûr.

M. MOSCOVICI – Je voudrais posément reprendre la parole par rapport au projet 1,

que, je le répète, je viens de découvrir en séance puisque je n'ai pas du tout été mis au courant de ce projet qui me pose un réel problème de fond, et pas seulement le fait que la faculté des sciences et technologies n'a pas du tout été mise dans la boucle, à la différence de l'IUT de Sénart Fontainebleau. Celui-ci est cofinanceur. Par conséquent, *a priori*, il y a eu l'accord de la direction de l'IUT de Sénart Fontainebleau pour cofinancer ce projet. Cela signifie qu'elle a été mise au courant.

Il existe un gros problème de fond. Je demanderai à Laurent de m'indiquer si j'ai raison ou si j'ai tort, mais ce projet est un projet préparatoire à la candidature à un Erasmus Mundus qui ne concerne normalement que les niveaux master et qui permet à un des masters de l'université de faire partie du pool d'Erasmus Mundus où les étudiants passeront un semestre dans chacune des quatre universités le formant. Or, jusqu'aux dernières nouvelles, les masters sont encore dans les composantes dites classiques faculté et non pas dans les IUT. Le master informatique de l'UPEC est à l'heure actuelle à la faculté des sciences et technologies, même s'il y a un master commun avec la faculté de droit.

Je pense que ce projet pose réellement un problème de fond. On ne présente pas un Erasmus Mundus en impliquant un master d'une composante comme cela, sans qu'il y ait eu de discussion au sein de la composante, sachant que je serai bien sûr pour le développement d'un Erasmus Mundus dans le cadre d'un master international de logique et calculabilité. Mais pour moi, il y a un gros problème de fond vis-à-vis de la composante porteuse, vis-à-vis du master, vis-à-vis de l'information. Je pense que cela va même au-delà du BQ-ERI sur la place des composantes vis-à-vis des masters tels qu'ils sont en train de se développer. En tous les cas, je trouve qu'il y a un gros problème de fond. Je ne vote pas à ce CAC, mais je voudrais le signaler. J'aimerais avoir un éclaircissement de la part de la présidence vis-à-vis de ces masters dans lesquels les composantes traditionnelles ne seraient même pas mises au courant.

M. THEVENET – Sur l’aspect international, je n’avais pas connaissance des problèmes d’information à la composante. J’entends totalement ton discours. Sur l’aspect strictement international, je ne parle même pas de l’aspect master, parce qu’il y a un aspect master, mais il y a aussi un aspect laboratoire international. La seule chose que je peux dire, c’est que sur le laboratoire international qui est prévu depuis un moment, nous en avons été informés. La DRI a donné un avis favorable. Cela fait partie de la politique d’établissement que d’inciter à l’établissement de ces laboratoires internationaux. De ce côté, c’est donc un avis très favorable et cela peut impliquer l’IUT de Créteil Vitry, qui ne porte pas directement le laboratoire, mais qui a des antennes hébergées par l’IUT de Sénart Fontainebleau. Il peut donc tout à fait y avoir une implication.

Concernant l’Erasmus Mundus, il n’y a pas de souci, surtout qu’il s’agit d’un master de la faculté des sciences. Je pense que c’est la raison pour laquelle celle-ci apparaît clairement comme composante de ce projet.

Cela fait partie de la politique d’établissement de développer des Erasmus Mundus. Nous le disons et nous le redisons. Sur l’aspect cohérence du projet avec la politique d’établissement, c’est un avis extrêmement favorable. Maintenant, j’entends tout à fait le problème que tu poses, mais ce n’est pas à moi d’y répondre.

M. DUBOIS-RANDÉ – Je confirme les propos de Jacques. Sur le portage de master, il ne s’agit même pas de position UPEC, c’est une position de l’enseignement supérieur. Après, s’agissant des masters en IUT, nous souhaitons qu’ils se développent avec les composantes, mais pour des raisons de stratégie au niveau territorial. C’est évidemment une discussion avec une composante porteuse, ce qui est la condition *sine qua non*.

Je n’étais pas au courant de ce dossier. Effectivement, il doit être révisé avec le fait

que ce soit la composante qui porte. Après, je ne sais pas comment cela s'est positionné. Je serais partant pour que les choses soient mises, que ce soit la composante qui porte. Nous allons demander aux porteurs de se rapprocher de toi, Jacques.

M. MOSCOVICI – Je ne suis pas contre le fait que vous financiez un début de travail de l'équipe pour un Erasmus Mundus. Je ne vais surtout pas bloquer le passage d'un de nos masters en Erasmus Mundus, mais je voulais que ce soit éclairci au niveau du CAC. Mais je souhaite que le financement ait lieu.

M. ZIDI – Le travail de la CE a porté sur le contenu scientifique, pédagogique, l'intérêt du projet. Après, je comprends tout à fait le problème de portage, mais à la lecture du dossier, il s'agit plutôt d'un fonds d'amorçage pour quelques missions qui sont proposées.

Nous partirions sur 2 200 euros. Cela peut être géré n'importe où. Je ne pense pas que les collègues soient attachés au fait que ce soit géré à tel ou tel endroit. Le principal est qu'ils puissent déjà amorcer le projet. Après, sur la structuration, sur qui va porter un master, les textes sont très clairs. Cela ne peut être que des facultés. Après, il faut travailler intelligemment entre structures, c'est aussi l'objet.

M. MOSCOVICI – Je suis d'accord. L'IUT peut gérer 2 200 euros, ce n'est pas le souci, mais je voulais que ce soit dit, que vous informiez les porteurs de projet de ce souci. Je ne veux pas qu'on bloque le projet. Je ne vote pas, mais je ne le souhaite pas.

M. DUBOIS-RANDÉ – C'est pour cela que l'on demande aux directeurs de composantes d'être à la Commission d'évaluation. Cela permet de recadrer cela. Nous allons corriger, mais je pense que les collègues vont se rapprocher de toi.

En tout cas, je répète ce que j'ai indiqué, mais qui n'est pas mes propos : les masters sont portés par les composantes. C'est une très bonne idée que les masters se

développent en liaison avec des IUT puisque ce sont les enseignants chercheurs, chercheurs ou enseignants qui sont rattachés à une composante. Je crois que c'est assez clair. S'il fallait une confirmation, je souscris totalement à ce que tu dis.

M. ZIDI – Pratiquement, cela veut dire que l'on peut partir sur le fonds d'amorçage. Nous sommes là sur une somme de 2 200 euros pour quelques missions. Pour la partie organisationnelle, nous actons cela. C'était cela que nous avions à l'esprit, Jacques. Il n'y avait pas de sujet sur le portage *in fine*. Ce sont des laboratoires qui dépendent de ta composante. Il y a des collègues de l'autre composante. Tout cela se croise, mais à un moment donné, cela doit converger.

M. DUBOIS-RANDÉ – Nous allons demander aux porteuses et aux porteurs de se rapprocher de toi. Il n'y a pas d'ambiguïté dans notre esprit.

M. ZIDI – Je vous propose de reprendre les budgets proposés par la CE pour les six projets. Pour les deux autres, il s'agit de les amorcer. Ce ne sont pas des sommes énormes ; nous sommes sur 2 200 euros pour chacun. Telle est donc la proposition que nous faisons au CAC pour avancer sur ce dossier qui porte sur 25 000 euros au total. Nous ne sommes pas sur de très gros budgets.

Avez-vous d'autres remarques ? Dans ce cas, je propose de passer au vote.

Mme HMAMOU – Il y a eu des changements de procuration. Madame GRAVE a donné procuration à Madame CORINUS. Monsieur BOFFA a donné procuration à Monsieur FRETIGNE. Madame HUE a donné procuration à Monsieur DUBOIS-RANDÉ. Monsieur BOYER a donné procuration à Madame HANCOCK. Monsieur MELLOUK a donné procuration à Monsieur FRETIGNE.

Madame MANENT procède au vote.

Le CAC émet à l'unanimité des membres présents ou représentés un avis favorable sur les propositions du CE du CAC concernant l'examen des dossiers du BQ-ERI et les

budgets alloués.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est abordée.

M. DUBOIS-RANDÉ – Merci à tous. Bonne fin d'après-midi et si nous ne nous revoyons pas, je vous souhaite de bonnes vacances. À bientôt !

La séance est levée à 16 heures 37.